

Dans cette étude, la DARES souligne qu'en 2013, 60000 résidents des zones urbaines sensibles ont été renouvelés ou recrutés en Contrat unique d'insertion (CUI) ou en Emploi d'avenir. Ils représentent ainsi 12, 2% des personnes ayant signé un contrat aidé. Cette proportion reste stable par rapport à 2012 et 2011.

Plus précisément, 16,4% des jeunes recrutés en emploi d'avenir et 11,5 % des personnes recrutées en CUI résident dans les ZUS.

Cette publication met en avant un accès plus important des résidents des ZUS aux contrats aidés dans le secteur non marchand par rapport aux demandeurs d'emploi des quartiers environnants ainsi que des parcours qui s'éloignent des tendances moyennes nationales.

Ainsi, parmi les bénéficiaires de CUI, les résidents des ZUS se distinguent par un niveau de formation initiale plus faible, la perception plus fréquente des minima sociaux et des contrats plus courts. Concernant les jeunes ayant obtenu un emploi d'avenir, avant leur embauche ils ont connu des périodes de chômage plus longue que les autres jeunes urbains, malgré des niveaux de formation plus élevés.

Cette publication est à **mettre en parallèle avec les objectifs fixés** par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Myriam El Khomri, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, qui réunissait, le 19 mars, les préfets délégués à l'égalité des chances et les sous-préfets Ville.

Au cours de cette rencontre, le ministre a demandé aux participants d'être « extrêmement fermes et vigilants vis-à-vis des collectivités locales », notamment en matière d'accès aux contrats aidés.

Des objectifs chiffrés ont été fixés : 13% des contrats initiatives emploi, 13% des contrats accompagnés dans l'emploi et 30% des emplois d'avenir sont désormais réservés aux habitants des quartiers politique de la ville.

A consulter sur le site du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :

DARES-Analyses, n°2015-021 - [Les contrats aidés dans les Zus en 2013. Les résidents des Zus accèdent davantage que les autres urbains aux contrats aidés non marchands](#) [1] (16/03/2015)

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Mardi 31 mars 2015 - 02:00

Thématiques: [Emploi, Insertion, Formation](#) [3]

[Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 31 mars 2015

URL de la source (modifié le 31/03/2015 - 15:14): <https://www.irev.fr/actualites-0/publication-de-la-dares-les-contrats-aides-dans-les-zus-en-2013>

Liens

[1] <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2015-021-les-contrat-aides-dans,18517.html>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>